



Commission préparatoire de la Cour pénale internationale

Distr. limitée
10 juillet 2002
Français
Original: anglais

Groupe de travail chargé d'élaborer un projet de budget pour le premier exercice de la Cour

New York, 1er-12 juillet 2002

Projet de budget révisé pour le premier exercice de la Cour

Modifications proposées au texte de la deuxième partie (PCNICC/2002/WGFYB/L.3)

Paragraphe 107

Le paragraphe *doit être rédigé* comme suit :

On estime que le coût total pour le premier exercice de la Cour serait de **30 893 500 euros (nets de la contribution du pays hôte, soit 300 000 euros)**, dont **24 040 800 euros** rapportés aux dépenses de fonctionnement de la Cour, **2 582 200 euros** à la première session de l'Assemblée des États parties, qui devrait se tenir à New York en 2002, **et 4 570 500 euros au cours des autres réunions, y compris les frais de voyage des juges et du Procureur à l'occasion de la réunion inaugurale de la Cour et le coût de la Réunion du Conseil de direction du Fonds au profit des victimes.**

Paragraphe 109

La première phrase *devrait être rédigée* comme suit :

Il importe de noter que ces estimations sont dans une large mesure indicatives et n'empêchent pas de nouveaux efforts de financement extérieur.

Paragraphe 113

Remplacer 24 569 700 euros par 24 040 800 euros.

Paragraphe 114

Le paragraphe *doit être rédigé* comme suit :

Comme il est récapitulé au tableau 3, on estime qu'il faudra au total pour l'exercice 2003, **202 postes (106 postes de la catégorie des administrateurs et de catégorie supérieure, et 96 postes d'agent des services généraux et de catégories**

apparentées, dont 20 postes d'agent de sécurité). Pour les quatre premiers mois du fonctionnement de la Cour (septembre à décembre 2002), il faudrait au total, comme le montre le tableau 4, **61 postes (34 postes de la catégorie des administrateurs et de catégorie supérieure, et 27 postes d'agent des services généraux, dont 10 postes d'agent de sécurité)**. Le montant total des dépenses afférentes aux postes (traitements et dépenses communes de personnel) est estimé à **11 290 850 euros**. Ce chiffre a été calculé en fonction des normes actuellement appliquées aux Nations Unies et ajustées de manière à tenir compte de l'augmentation des dépenses communes de personnel qu'entraîneront le grand nombre de voyages au moment du recrutement initial et les dépenses connexes de déménagement et d'installation. Les dépenses communes de personnel ont donc été augmentées de 30 %. En outre, on est parti des hypothèses ci-après pour ce qui est du recrutement : a) un système de recrutement rapide du personnel serait mis en place dès le début des opérations; b) un grand nombre de personnes qualifiées seraient disposées à travailler pour la Cour; c) le recrutement se ferait de manière progressive; et d) la Cour n'aurait pas de difficultés à recruter sur place une proportion importante des agents des services généraux. Sur cette base, on a appliqué un taux moyen de vacance de postes de **45 %** pour les quatre premiers mois de fonctionnement et, pour 2003, des taux moyens de **35 %**.

Paragraphes 115 et 115 bis

Supprimer.

Tableau 1

Modifier comme suit le tableau 1 :

État récapitulatif des prévisions de dépenses pour le premier exercice, par programme

(En milliers d'euros)^a

	<i>Prévisions de dépenses (montants estimatifs)</i>
A. Fonctionnement de la Cour	
1. Présidence et divisions	2 718,4
2. Bureau du Procureur	3 961,2
3. Greffe	2 901,9
4. Division des services communs	13 407,3
5. Réserve pour dépenses imprévues	1 052,0
Total A	24 040,8
B. Réunions de l'Assemblée des États parties, du Bureau et du Comité du budget et des finances^{b, c}	
1. Services de conférence	2 935,3
2. Autres dépenses	487,1
3. Appui au programme (13% du total 1 + 2)	444,9
4. Réserve pour imprévus (15% du total 1 + 2 + 3)	580,1

	<i>Prévisions de dépenses (montants estimatifs)</i>
Total B	4 447,4
Total (A + B)	28 488,2
C. Réunion inaugurale de la Cour (La Haye, 2003) ^d	97,0
Total (A + B + C)	28 585,2
D. Première session de l'Assemblée des États parties (New York, 2002) ^e	2 582,2
Total (A + B + C + D)	31 167,4
E. Réunion du Conseil de direction du Fonds au profit des victimes	26,1
Total général (A + B + C + D + E)	31 193,5
F. Contributions du pays hôte (à rapporter au coût des réunions)	(300,0)
Total général (A + B + C + D + E + F)	30 893,5

^a Taux de change : 1 dollar des États-Unis = 1,11 euro.

^b À l'exception de la première session de l'Assemblée des États parties, qui se tiendra à New York en 2002, et de la Réunion inaugurale.

^c Voir annexe III.

^d La Réunion inaugurale de la Cour aura lieu à La Haye. Le coût en sera financé par le pays hôte.

^e Le coût de cette réunion sera financé au moyen du Fonds d'affectation spéciale visant à appuyer la création de la Cour pénale.

Tableau 2

Modifier le tableau 2 comme suit :

État récapitulatif des prévisions de dépenses relatives au fonctionnement de la Cour pendant son premier exercice, par objet de dépenses

(En milliers d'euros)

	<i>Montant estimatif des dépenses</i>
Traitements, indemnités et prestations versés aux juges	2 611,4
Postes ^a	11 290,8
Autres dépenses de personnel	1 313,9
Consultants et experts	45,0
Voyages	168,0
Frais de représentation	15,0
Services contractuels	851,6
Frais généraux de fonctionnement	1 143,0
Fournitures et accessoires	440,0
Mobilier	455,2
Matériel de bureautique	1 091,0

	<i>Montant estimatif des dépenses</i>
Autre matériel	3 236,0
Entretien du mobilier et du matériel	252,0
Dépenses imprévues	1 052,0
Total	24 040,8

^a On prend pour hypothèse qu'au cours de la période de septembre à décembre 2002, les activités de la Cour seront assumées par un personnel de base (61 postes), et que le taux de vacance de postes sera de 45 %. Pour 2003, on a appliqué un taux moyen de 35 %.

Tableau 3

Modifier comme suit le tableau 3 :

État récapitulatif des postes nécessaires pour la Cour pénale internationale en 2003

	<i>Estimations</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	
Secrétaire général adjoint	1
Sous-Secrétaire général	2
D-2	1
D-1	2
P-5	13
P-4	33
P-3 ^a	40
P-2/1	14
Total partiel	106
Autres catégories	
Agents des services généraux (1re classe)	7
Agents des services généraux (autres classes)	69
Service de sécurité	20
Total partiel	96
Total général	202

^a Y compris un poste P-3 pour une période de six mois en 2003 au Groupe de la participation et de l'indemnisation des victimes du Greffe.

Paragraphe 117

Ajouter une nouvelle note en bas de page après « un porte-parole (P-4) » ainsi libellée : « Le porte-parole de la présidence sert également de chef de la Section de l'information et de la documentation » et renuméroter les notes en conséquence.

Paragraphe 118

Dans la dernière phrase, *supprimer* « actuellement » et ajouter à la fin « ainsi que pour neuf juges non membres à plein temps ».

Paragraphe 120

Remplacer 2 221 700 euros par 2 718 400 euros.

Paragraphe 121 bis

Insérer le nouveau paragraphe 121 bis (PCNICC/2002/WGFYB/RT.13)

Paragraphe 124 bis et ter

Insérer les nouveaux paragraphes 124 bis et ter (PCNICC/2002/WGFYB/RT.12).

Tableau 5

Modifier le tableau 5.A conformément au document PCNICC/2002/WGFYB/RT.13) :

Tableau 5.B

Insérer un nouveau tableau.

B. Réunion de la Cour en session plénière après la réunion inaugurale

<i>Objet de dépense</i>	<i>Montant estimatif (euros)</i>
Frais de voyage pour neuf juges non membres à plein temps	76 000
Indemnité spéciale	26 800
Indemnité de subsistance	45 600
Total	148 400

Paragraphe 126

Insérer deux nouvelles notes en bas de page 3 et 4 et renuméroter les notes suivantes.

La première, après « Assistance spéciale du Procureur (P-5) » ainsi rédigée : « Le niveau du poste sera réexaminé compte tenu de l'expérience acquise au cours de l'année 2003 afin de déterminer s'il doit être reclassé. »

La deuxième, à la fin du paragraphe, ainsi rédigée : « Le niveau des postes de la Section des informations et des éléments de preuve et de la Section des analyses pourront être reclassés au cours du premier exercice financier de la Cour. »

Paragraphe 127

Remplacer 4 062 500 euros par 3 961 200 euros.

Tableau 6*Modifier* comme suit le tableau 6 :**Montant estimatif des dépenses par objet de dépense**

(En milliers d'euros)

B. Bureau du Procureur

	<i>Montant estimatif des dépenses</i>
Postes	3 152,4
Autres dépenses de personnel	830,3
Voyages (y compris les voyages aux fins d'enquête)	52,0
Total	3 961,2

Paragraphe 128*Remplacer 3 180 200 euros par 3 152 400 euros.***Paragraphe 133***Remplacer 3 043 400 euros par 2 901 900 euros.***Tableau 8***Modifier* comme suit le tableau 8:**Montant estimatif des dépenses par objet de dépense**

(En milliers d'euros)

C. Greffe

	<i>Montant estimatif des dépenses</i>
Postes	2 550,6
Autres dépenses de personnel	251,3
Voyages	85,0
Frais de représentation.	15,0
Total	2 901,9

Tableau 9*Modifier* le tableau 9 comme suit :

Postes nécessaires pour 2003^a**C. Greffe**

	<i>Montant estimatif des dépenses</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	
Sous-Secrétaire général	1
D-2	—
D-1	—
P-5	3
P-4	8
P-3 ^b	10
P-2/1	6
Total partiel	28
Autres catégories	
Services généraux (1re classe)	1
Services généraux (autres classes).	19
Sécurité et protection.	—
Total partiel	20
Total général	48

^a Cette rubrique comprend les postes affectés directement à la Présidence et aux divisions de la Cour [1 P-5, 1 P-4, 1 P-3 et 2 GS (AC)].

^b Y compris un poste P-3 pour six mois en 2003 au Groupe de la participation et de l'indemnisation des victimes.

Paragraphe 134

La première phrase *devrait être rédigée* comme suit :

Un montant estimé à **2 520 600 euros** permettra de financer **48** postes (**28** postes d'administrateur et fonctionnaire de rang supérieur et **20** postes d'agent des services généraux) en 2003 et **12** postes (**9** postes d'administrateur et fonctionnaire de rang supérieur et **3** postes d'agent des services généraux) pendant la période de septembre à décembre 2002, y compris les fonctionnaires affectés directement à la présidence.

Tableau 10

Le tableau 10 *devrait se lire* comme suit :

Montants estimatifs par objet de dépense

(En milliers d'euros)

D. Division des services communs

<i>Objet de dépense</i>	<i>Montant estimatif des dépenses</i>
Postes	5 587,8
Autres dépenses de personnel	305,7
Consultants et experts	45,0
Services contractuels (y compris les services contractuels de traduction)	851,6
Frais généraux de fonctionnement	1 143,0
Fournitures et matériel	440,0
Mobilier	455,2
Présidence	44,0
Divisions	57,0
Bureau du Procureur	178,0
Greffes	151,2
Division des services communs	25,0 ^a
Matériel de bureautique	1 091,0
Présidence	31,0
Divisions	24,0
Bureau du Procureur	155,0
Greffes	134,0
Division des services communs	747,0 ^b
Matériel divers (transports, communications, logiciels, sécurité, etc.)	3 236,0
Entretien du mobilier et du matériel	252,0
Total	13 407,13

Paragraphe 141

Remplacer 14 190 100 euros par 13 407 300 euros.

Paragraphe 142

Remplacer 6 370 600 euros par 5 587 800 euros.

Paragraphe 146

Insérer « frais de nettoyage » après « entretien des locaux ».

Paragraphe 153 bis

Dans la dernière phrase, *remplacer* « fonds d'aide judiciaire (550 000 euros) » par « Fonds de la Division des services judiciaires y compris 200 000 euros pour un fonds d'assistance judiciaire ».

Paragraphe 153 ter

Ajouter une nouvelle phrase à la fin, *rédigée comme suit* :

« En particulier, les coûts et méthodes de travail des services de conférence reflétés dans le présent document devront être réexaminés à la lumière de l'expérience et des efforts de réforme en cours. »

Paragraphe 155

Supprimer.

Paragraphe 157

Remplacer 2 768 400 euros par 2 582 200 euros.

Paragraphe 160

La deuxième phrase *doit être rédigée comme suit* :

Les ressources globales à prévoir pour la tenue des réunions, à l'exception de celle de la première session de l'Assemblée des États parties et de la partie de la Réunion inaugurale de la Cour qui sera financée par l'État hôte, s'élèveraient à 4 570 400 euros.

Paragraphe 162

Dans la première phrase, *remplacer* 3 253 000 euros *par* 2 935 200 euros *et supprimer* « dans le scénario A et 3 023 900 dans le scénario B ».

Supprimer la dernière phrase.

Paragraphe 163

Remplacer « janvier 2003 » *par* « janvier/février 2003 ».

Paragraphe 164

Supprimer.

Tableau qui suit le paragraphe 166

Le tableau *doit être modifié* comme suit :

Documentation de présession	1 792,1
Documentation de session	220,4
Documentation d'après session	608,8
Service des séances (interprètes, fonctionnaire des conférences, fonctionnaires chargés de la distribution des documents et de la reproduction des documents)	282,7
Autres dépenses (techniciens du son, etc.)	31,2
Voyages du personnel des services de conférence	—
Total	2 935,2

Paragraphe 167

Supprimer.

Paragraphe 168

Supprimer « Dans le scénario A ».

Tableau qui suit le paragraphe 169

Le tableau *doit être modifié* comme suit :

Personnel temporaire	223,6
Voyages, indemnité journalière de subsistance et faux frais au départ et à l'arrivée du personnel du Secrétariat	–
Voyages, indemnité journalière de subsistance et faux frais au départ et à l'arrivée des juges, du Procureur et du Greffier	66,9
Information	65,5
Sécurité	21,4
Services communs.	94,9
Communications	8,9
Fournitures et accessoires divers	5,9
Total	487,1

Paragraphe 170

Supprimer la dernière phrase et *modifier* comme suit l'avant-dernière phrase :

« Par conséquent, le montant des dépenses d'appui aux programmes, autres que celles liées à la première session de l'Assemblée des États parties, s'élèverait à **444 900 euros**. »

Paragraphe 171

Rédiger la deuxième phrase comme suit :

D bis et paragraphe 171 primo

Insérer D bis, « Coût estimatif de la réunion du Conseil de direction du Fonds au profit des victimes » et un nouveau paragraphe 171 *primo* correspondant au paragraphe 170 bis du document PCNICC/2002/WGFYB/RT.14.

Tableau E. Récapitulatif

Modifier le tableau comme suit :

A. Estimation de dépenses (non compris la première session de l'Assemblée des États parties et la Réunion inaugurale)	
Services de conférence	2 935,2
Services autres que ceux de conférence	487,1
Appui au programme (13 %)	444,9
Réserve pour imprévus (15 %)	580,1
Total (A)	4 447,3
B. Réunion inaugurale de la Cour	
	97,0
Total (A + B)	4 544,3
C. Estimation des dépenses afférentes à la première session de l'Assemblée des États parties	
Services de conférence	1 766,8
Services autres que ceux de conférence	220,3
Appui au programme (13 %)	258,3
Réserve pour imprévus (15 %)	336,8
Total (C)	2 582,2
Total (A + B + C)	7 126,5
D. Réunion du Conseil de direction du Fonds au profit des victimes	
	26,1
Total (A + B + C + D)	7 152,6
E. Contribution du pays hôte	
	(300,0)
Total général (A + B + C + D + E)	6 852,6

Paragraphe 171 bis

Rédiger la dernière phase comme suit :

« Ce montant, ajouté à celui du coût des autres réunions (à l'exception de la première session de l'Assemblée), se chiffre au total à 4 570 400 euros. »

Paragraphe 172

Rédiger la dernière phrase comme suit :

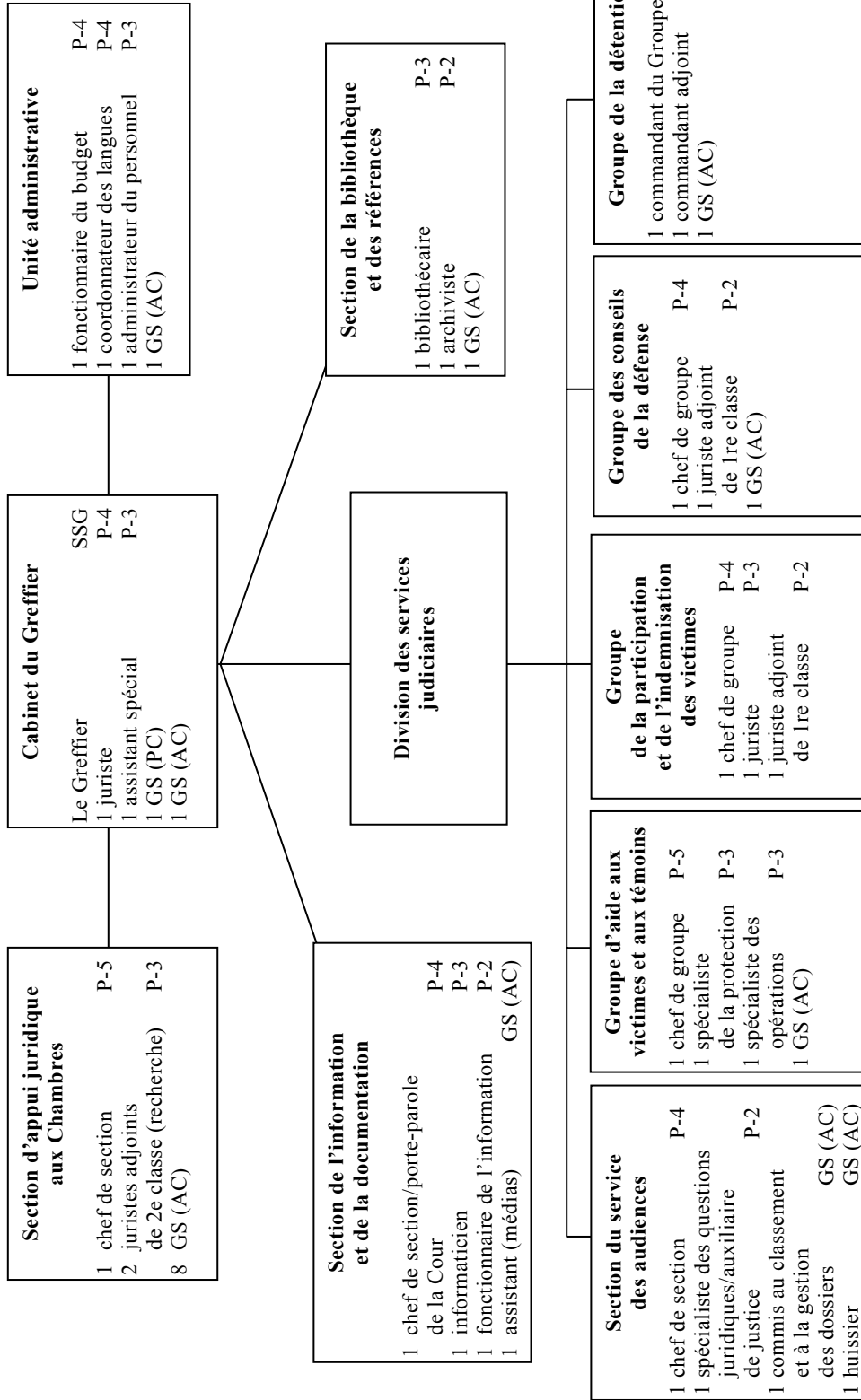
« Ces ressources comprises, le total général (toutes les réunions) s'élèverait à 6 852 600 euros. »

12 **Annexe I.C**

Amender l'annexe *comme suit* :

Le Greffe

Bureau du Greffier



Récapitulation des postes nécessaires

SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	GS (PC)	GS (AC)	Service de sécurité	Total ^a
0	1	0	0	2	8	9	6	1	17		44

^a Quatre postes affectés à la présidence n'apparaissent pas dans le présent tableau.

Annexe III

Modifier l'annexe comme suit :**Montant estimatif préliminaire des dépenses afférentes aux réunions**

Tableau III.1

Montant estimatif des dépenses afférentes aux sessions de l'Assemblée des États parties, aux réunions du Bureau de l'Assemblée, à la réunion du Comité du budget et des finances et à la Réunion inaugurale de la Cour**Tableau récapitulatif**

(Montant estimatif des dépenses afférentes aux services de conférence et autres dépenses)

(En milliers d'euros)

<i>Réunion</i>	
Première session de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome	2 582,2
Reprise de la première session/session extraordinaire de l'Assemblée (janvier-février 2003)	1 571,8
Reprise de la première session/session extraordinaire de l'Assemblée (avril 2003)	746,2
Deuxième session de l'Assemblée.	1 187,7
Réunion du Bureau de l'Assemblée.	96,6
Réunion du Comité du budget et des finances.	845,0
Réunion inaugurale de la Cour (ne comprend que les frais de voyage et l'indemnité journalière de subsistance partielle des juges et du Procureur)	97,0
Réunion du Conseil d'administration du Fonds d'affectation spéciale pour les victimes..	26,1
Total	7 152,6

Tableau III.2
Première session de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome

(Montant estimatif des dépenses afférentes aux services de conférence et autres dépenses)

(En milliers d'euros)

	<i>New York</i>
A. Dépenses afférentes aux services de conférence	
Service des séances	87,5
Documentation de présession	798,3
Documentation de session	73,0
Documentation d'après session	798,3
Autres services (techniciens du son, etc.)	9,5
Total (A)	1 766,8
B. Autres dépenses	
Personnel temporaire autre que pour les réunions (services organiques et administratifs)	131,1
Frais de voyage du personnel des services organiques du Secrétariat de l'ONU	–
Information	40,9
Sécurité	13,3
Services communs	30,0
Communications	3,3
Fournitures et accessoires divers	1,7
Total (B)	220,3
Total (A + B)	1 987,1
C. Dépenses d'appui aux programmes (13 % de A + B)	258,3
Total (A + B + C)	2 245,4
D. Réserve pour imprévus (15 % de A + B + C)	336,8
Total général (A + B + C + D)	2 582,2

Tableau III.3

**Reprise de la première session/session extraordinaire
de l'Assemblée des États parties (janvier/février 2003)**

(Montant estimatif des dépenses afférentes aux services de conférence et autres dépenses)

(En milliers d'euros)

	<i>New York</i>
A. Dépenses afférentes aux services de conférence	
Service des séances	74,8
Documentation de présession	888,0
Documentation de session	58,6
Documentation d'après session	59,7
Autres services (techniciens du son, etc.)	8,2
Total (A)	1 089,3
B. Autres dépenses	
Personnel temporaire autre que pour les réunions (services organiques et administratifs)	55,5
Frais de voyage du personnel des services organiques du Secrétariat de l'ONU	—
Information	26,2
Sécurité	8,5
Services communs	25,0
Communications	3,3
Fournitures et accessoires divers	1,7
Total (B)	120,2
Total (A + B)	1 209,5
C. Dépenses d'appui aux programmes (13 % de A + B)	157,2
Total (A + B + C)	1 366,7
D. Réserve pour imprévus (15 % de A + B + C)	205,0
Total général (A + B + C + D)	1 571,8

Tableau III.4

**Reprise de la première session/session extraordinaire
de l'Assemblée des États parties (avril 2003)**

(Montant estimatif des dépenses afférentes aux services de conférence et autres dépenses)

(En milliers d'euros)

	<i>New York</i>
A. Dépenses afférentes aux services de conférence	
Service des séances	45,0
Documentation de présession	370,0
Documentation de session	58,6
Documentation d'après session	15,3
Autres services (techniciens du son, etc.)	4,9
Total (A)	493,8
B. Autres dépenses	
Personnel temporaire autre que pour les réunions (services organiques et administratifs)	32,9
Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance du Président et du Procureur	13,0
Information	13,1
Sécurité	4,3
Services communs	15,0
Communications	1,1
Fournitures et accessoires divers	1,1
Total (B)	80,5
Total (A + B)	574,3
C. Dépenses d'appui aux programmes (13 % de A + B)	74,7
Total (A + B + C)	648,9
D. Réserve pour imprévus (15 % de A + B + C)	97,3
Total général (A + B + C + D)	746,2

Tableau III.5

Deuxième session de l'Assemblée des États parties

(Montant estimatif des dépenses afférentes aux services de conférence et autres dépenses)

(En milliers d'euros)

	<i>New York</i>
A. Dépenses afférentes aux services de conférence	
Service des séances	74,8
Documentation de présession	296,3
Documentation de session	73,6
Documentation d'après session	296,3
Autres services (techniciens du son, etc.)	8,2
Frais de voyage du personnel des services de conférence	–
Total (A)	749,2
B. Autres dépenses	
Personnel temporaire autre que pour les réunions (services organiques et administratifs)	77,8
Frais de voyage du personnel des services organiques du Secrétariat de l'ONU	–
Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance du Président, du Procureur et du Greffier	22,3
Information	26,2
Sécurité	8,5
Services communs	25,0
Communications	3,3
Fournitures et accessoires divers	1,7
Total (B)	164,8
Total (A + B)	914,0
C. Dépenses d'appui aux programmes (13 % de A + B)	118,8
Total (A + B + C)	1 032,8
D. Réserve pour imprévus (15 % de A + B + C)	154,8
Total général (A + B + C + D)	1 187,7

Tableau III.6
Réunion du Bureau de l'Assemblée des États parties (juin 2003)
(Montant estimatif des dépenses afférentes aux services de conférence et autres dépenses)
(En milliers d'euros)

	<i>New York</i>
A. Dépenses afférentes aux services de conférence	
Service des séances	14,1
Documentation de présession	15,7
Documentation de session	–
Documentation d'après session	15,7
Autres services (techniciens du son, etc.)	1,7
Total (A)	47,1
B. Autres dépenses	
Personnel temporaire autre que pour les réunions (services organiques et administratifs)	4,8
Frais de voyage du personnel des services organiques du Secrétariat de l'ONU	–
Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance du Président, du Procureur et du Greffier	16,8
Services communs	5,0
Communications	0,3
Fournitures et accessoires divers	0,3
Total (B)	27,2
Total (A + B)	74,4
C. Dépenses d'appui aux programmes (13 % de A + B)	9,7
Total (A + B + C)	84,0
D. Réserve pour imprévus (15 % de A + B + C)	12,6
Total général (A + B + C + D)	96,6

Tableau III.7

Réunion du Comité du budget et des finances

(Montant estimatif des dépenses afférentes aux services de conférence et autres dépenses)

(En milliers d'euros)

	<i>New York</i>
A. Dépenses afférentes aux services de conférence	
Service des séances	73,9
Documentation de présession	222,2
Documentation de session	29,6
Documentation d'après session	221,9
Autres services (techniciens du son, etc.)	8,2
Total (A)	555,9
B. Autres dépenses	
Personnel temporaire autre que pour les réunions (services organiques et administratifs)	52,6
Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance du Procureur et du Greffier	14,9
Services communs	25,0
Communications	0,8
Fournitures et accessoires divers	1,1
Total (B)	94,4
Total (A + B)	650,3
C. Dépenses d'appui aux programmes (13 % de A + B)	84,5
Total (A + B + C)	734,7
D. Réserve pour imprévus (15 % de A + B + C)	110,2
Total général (A + B + C + D)	845,0

Tableau III.8
**État récapitulatif pour l'ensemble des réunions
 (à l'exception de la première session de l'Assemblée
 des États parties et de la Réunion inaugurale)**

(Montant estimatif des dépenses afférentes aux services de conférence et autres dépenses)

(En milliers d'euros)

A. Dépenses afférentes aux services de conférence	
Service des séances	282,6
Documentation de présession	1 792,1
Documentation de session	220,4
Documentation d'après session	608,8
Autres services (techniciens du son, etc.)	31,2
Total (A)	2 935,2
B. Autres dépenses	
Personnel temporaire autre que pour les réunions (services organiques et administratifs)	223,6
Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance du Président, du Procureur et du Greffier	66,9
Information	65,5
Sécurité	21,4
Services communs	94,9
Communications	8,9
Fournitures et accessoires divers	5,9
Total (B)	487,1
Total (A + B)	3 422,4
C. Dépenses d'appui aux programmes (13 % de A + B)	444,9
Total (A + B + C)	3 867,3
D. Réserve pour imprévus (15 % de A + B + C)	580,1
Total général (A + B + C + D)	4 447,4

Annexe IV*Amender l'annexe comme suit :***Ventilation du montant inscrit à la réserve pour imprévus**

(En milliers d'euros)

Bureau du Procureur	
Frais de voyage	138,0
Total partiel	138,0
Greffe	
Fonds de la Division des services judiciaires	555,0
Information	22,0
Total partiel	577,0
Division des services communs	
Experts linguistiques	44,0
Travaux contractuels de traduction (1 800 pages)	100,0
Matériel (TI)	84,0
Matériel (communications)	20,0
Mobilier	80,0
Travaux contractuels d'imprimerie	9,0
Total partiel	337,0
Montant total, réserve pour imprévus	1 052,0

Annexe VI

Insérer l'annexe VI figurant dans le document PCNICC/2002/WGFYB/RT.13.

Annexe VII

Insérer une nouvelle annexe VII, comme suit :

Annexe VII

Prévisions de dépenses non renouvelables au titre du mobilier et du matériel pour le premier exercice de la Cour^a

(En milliers d'euros)

	(1) Nombre d'unités prévues	(2) Coût unitaire ^b	(3) = (1) x (2) Coût total
1. Mobilier de bureau			
Classeurs métalliques à fermoir	31	800	24 800
Meubles de classement	19	400	7 600
Tables de conférence	3	7 000	21 000
Coffres-forts inflammables	14	1 200	16 800
Postes de travail	100	3 100	310 000
Mobilier (bureaux des juges, du Procureur, du Procureur adjoint, du Greffier)	12	5 500	66 000
Meubles de rangement	20	150	3 000
Corbeilles	150	40	6 000
Total partiel			455 200
2. Matériel de bureau			
Scanners	3	6 700	20 100
Déchiqueteuses (petites)	7	250	1 800
Déchiqueteuses (moyennes)	2	5 700	11 400
Total partiel			33 300
3. Matériel informatique			
Ordinateurs de bureau	102	1 700	173 400
Imprimantes de bureau	102	500	51 000
Télécopieuses	9	600	5 400
Ordinateurs portables	11	2 600	28 600
Rangements pour matériel de réseau	1	540 000	540 000
Imprimantes rapides de type OTP	1	33 000	33 000
Imprimantes à usage industriel	7	1 900	13 300
Matériel de réseau	1	111 000	111 000

	(1) <i>Nombre d'unités prévues</i>	(2) <i>Coût unitaire^b</i>	(3) = (1) x (2) <i>Coût total</i>
Serveurs	6	17 000	102 000
Total partiel			1 057 700
4. Logiciel			
Programme antivirus	102	100	10 200
Logiciel MS SQL-server	4	11 000	44 000
Logiciel MS-Client	50	200	10 000
Logiciel MS-Office	102	400	40 800
Logiciel de traduction	1	111 000	111 000
Logiciel d'information Geo	1	11 000	11 000
Logiciel de gestion de réseau	4	6 000	24 000
Logiciel de verrouillage de réseau (cryptage et détection)	1	167 000	167 000
Logiciel coupe-feu	1	5 000	5 000
Logiciel de gestion des documents (par exemple système de gestion des documents TRIM, logiciel d'archivage Zylab)	1	666 000	666 000
Logiciel de gestion administrative (gestion des installations et actifs, budget, achats, voyages, comptabilité, ressources humaines, etc.)	1	833 000	833 000
Logiciels divers (par exemple CAD auto, gestion de projets, etc.)		87 000	87 000
Total partiel			2 009 000
5. Matériel de transport			
Berlines lourdes	2	55 500	111 000
Berlines légères	2	28 000	56 000
Autocars (12 places)	1	22 000	22 000
Camionnettes	2	22 000	44 000
Matériel de transport divers		22 000	22 000
Total partiel			255 000
6. Matériel de communication			
Cryptotéléphones	4	8 900	35 600
Modules de chiffrement	10	5 600	56 000
Télécopieurs portables	6	300	1 800
Terminaux INMARSAT « M »	2	5 600	11 200
Téléphones mobiles (y compris abonnement local)	50	200	10 000

	(1) <i>Nombre d'unités prévues</i>	(2) <i>Coût unitaire^b</i>	(3) = (1) x (2) Coût total
Systèmes d'autocommutateur privé (y compris 250 téléphones)	1	527 300	527 300
Radios, station radio fixe UHF	2	2 800	5 600
Radios, appareils UHF	25	300	7 500
Matériel de communication divers		8 000	8 000
Total partiel			663 000
7. Matériel de sécurité			
Armes à feu	23	1 200	27 600
Munitions	50 000		18 900
Logiciel de sécurité de réseau	1	38 700	38 700
Détecteurs de métaux et appareils de détection par rayons X	2	55 500	111 000
Matériel de formation	1	27 800	27 800
Matériel de sécurité divers			25 000
Total partiel			249 000
8. Autres matériels			
Entretien de bâtiments (gros matériel)			25 000
Entretien de bâtiments (trousseaux pour techniciens)			25 000
Total partiel			50 000
Total			4 772 200

^a Compte non tenu du mobilier et du matériel offerts par le pays hôte.

^b Ces coûts standard doivent être considérés comme des coûts maximaux indiqués pour l'établissement du budget. La Cour devrait réaliser des économies dans l'achat de mobilier et de matériel, et faire rapport, selon qu'il convient, au Comité du budget et des finances. Les coûts standard seront donc révisés par le Comité.